

Retraite spirituelle au sanctuaire des Grottes de Saint Antoine de Padoue à Brive-la-Gaillarde

Pèlerinage - retraite animé par un frère Franciscain sur le thème de "La Parole qui guérit"

Pèlerinage 7 jours



"Cette retraite est un partage de ma propre expérience : plus je lis et médite la Bible, plus j'y découvre ma propre histoire. La Parole de Dieu s'est fait chemin de vie et de guérison. Une Parole qui ne ment pas, qui fait ce qu'elle dit, sur laquelle on peut s'appuyer. Une Parole qui, pour nous chrétiens, a un nom et un visage : Jésus Christ.

Nous ouvrirons donc ensemble le livre de la Parole afin de la laisser nous rejoindre et nous transformer, convaincus que le Seigneur nous attend et veut pour nous le meilleur."

Fr. Nicolas Morin, ofm

Cette retraite sera animée par le Frère franciscain Nicolas Morin sur le thème de "La Parole qui guérit"

Quelques points forts :

- l'accompagnement personnalisé pour notre groupe durant le séjour d'un frère franciscain ;
- une retraite à vivre en petit groupe.

Journée 1

Jésus leur interpréta, dans toute l'écriture, ce qui le concernait

Départ en train direction de Brive-la-Gaillarde.

Accueil à la gare et transfert en taxi au sanctuaire des grottes de Saint Antoine de Padoue (environ 1,5 km).

Installation dans les chambres.

Déjeuner libre.

Situé dans un parc arboré de 5 hectares, le **sanctuaire des Grottes de Saint Antoine** perpétue le souvenir de Saint Antoine de Padoue. Ce saint franciscain y séjournera en 1226. Peu après sa mort, les grottes, en partie creusées de la main de l'homme dans un escarpement de grès, devinrent un lieu de pèlerinage. La Fraternité franciscaine anime ce sanctuaire dans un cadre paisible et harmonieux par l'intermédiaire de ses six frères sur place. Du calvaire, un beau panorama sur la ville de Brive-la-Gaillarde se révèle.

En fin d'après-midi, nous assisterons à une **présentation de la retraite** par notre accompagnateur spirituel, le frère franciscain Nicolas Morin.

Dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 2

Dieu vit... que c'était bon !

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 3

Le serpent où la parole dévoyée

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 4

Quand Dieu ouvre un passage à travers la mer

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 5

Que veux-tu que je fasse pour toi ?

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 6

Le mystère pascal

Journée de retraite et enseignements animés par le frère.

Petit-déjeuner à partir de 07h30.

Déjeuner, dîner et nuit au sanctuaire.

Journée 7

Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix

Notre accompagnateur spirituel nous proposera de faire un bilan de la retraite puis nous profiterons de temps libre pour convenances personnelles.

Déjeuner au sanctuaire et transfert en taxi à la gare de Brive-la-Gaillarde.

Arrivée dans la soirée à Paris.

Bon à savoir :

- Tout le long de la retraite, le frère franciscain est présent avec le groupe. Les temps d'enseignements se déroulent de manière interactive et des moments d'échanges personnels sont possibles selon la demande de chacun.
- La restauration sur le sanctuaire est traditionnelle : entrée, plat, fromage et dessert, avec du vin à table. Les repas sont pris en silence.
- Tous les jours, il sera possible d'assister aux Laudes à 07h30, à la Messe, à l'Office du milieu du jour à 12h00, aux Vêpres à 18h00 et aux Complices à 20h15. Les horaires indiqués sont susceptibles de changer légèrement. Ils vous sont donnés à titre indicatif.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dates de départ

Ce programme est finalisé, mais les dates de départs à venir sont encore en préparation. Elles paraîtront prochainement.

Ce programme comprend :

- l'accueil et l'assistance à la gare le jour du départ ;
- les trajets en train seconde classe Paris / Brive-la-Gaillarde / Paris en classe économique ;
- les transferts gare de Brive-la-Gaillarde / Sanctuaire des Grottes de Saint Antoine de Padoue aller et retour en taxi ;
- l'hébergement en pension complète du dîner du premier jour au déjeuner du septième jour ;
- les boissons aux repas pris avec la communauté (vin de table et eau) ;
- les enseignements proposés au sanctuaire au cours du séjour ;
- la présence d'un frère franciscain du sanctuaire des Grottes de Saint Antoine de Padoue ;
- l'assurance assistance-rapatriement.

Ce programme ne comprend pas :

- le déjeuner du premier jour ;
- les boissons sauf celles incluses aux repas pris avec la communauté ;

- le port des bagages ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour ;
- tout ce qui n'est pas mentionné dans "Ces prix comprennent".

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Terre Entière a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Brive-La-Gaillarde - **Hôtellerie des Grottes de Saint Antoine**
L'hôtellerie, entièrement rénovée mais de confort simple se situe dans un parc de 5 hectares dont le calme est propice au recueillement et au repos. Les étages sont desservis par un ascenseur et toutes les chambres ont un accès Internet. Nous vous proposons des chambres doubles ou individuelles avec douche et sanitaires privés.
<https://wp.fratgsa.org/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à **condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

France

Formalités pour les ressortissants français : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Repas inclus au programme : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.

Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons généralement des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le [ministère des Affaires Etrangères](#) (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

France